



INFORMATIONS DE RENTREE 2024

A l'attention des familles

DATE DE RENTREE

La rentrée aura lieu à la date suivante :

MARDI 3 SEPTEMBRE 2024

13h30 – 15h30 :	SIXIEMES	14h50 – 16h50 :	Toutes les classes de SECONDES
13h50 – 15h50 :	CINQUIEMES	15h10 – 17h10 :	Toutes les classes de PREMIERES
14h10 – 16h10 :	QUATRIEMES	15h30 – 17h30 :	Toutes les classes de TERMINALES
14h30 – 16h30 :	TROISIEMES		

Cette journée de rentrée sera assurée par les professeurs principaux. Le restaurant scolaire sera fermé ce jour mais ouvrira ses portes le lendemain.

Les cours débuteront normalement pour l'ensemble des élèves le **MERCREDI 4 SEPTEMBRE 2024**.

POUR TOUS LES ELEVES DE SECONDE, une journée d'intégration est prévue le **VENDREDI 6 SEPTEMBRE 2024 de 8H30 à 17H45**.

A NOTER ! Réunions parents/professeurs : Samedi 14 Septembre 2024 de 9h à 12h.

ORGANISATION DE LA JOURNEE DE RENTREE

Lors de cette demi-journée de rentrée, il vous sera remis votre emploi du temps, le carnet de correspondance et divers documents.

Le règlement intérieur sera présenté et commenté ainsi que l'organisation générale de l'année scolaire. Les manuels scolaires seront distribués.

L'ASSURANCE SCOLAIRE

Tous les élèves sont couverts pour les accidents scolaires durant leur temps de présence dans l'établissement ainsi que sur leurs lieux de stage et sur les trajets domicile-établissement et établissement-domicile, uniquement si ceux-ci sont effectués sans interruption ni détour pour motifs personnels.

Cette assurance est souscrite par l'Etablissement. Vous trouverez ci-après le lien la concernant : <https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/attestations-eleves>

STE MARIE - ST VINCENT - STAINS

LES CERTIFICATS DE SCOLARITE

Les certificats de scolarité seront distribués dès le mois d'octobre et seront également téléchargeables dans votre espace ECOLE DIRECTE.

LES LISTES DE FOURNITURES et DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Nous vous joignons également à ce courrier : la liste de fournitures, l'autorisation de sortie pour la journée d'intégration pour les élèves de Seconde uniquement ainsi que le document d'information pour l'aide régionale à la demi-pension (pour les lycéens uniquement).

Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances.

M. DOLL
Chef d'Etablissement